

APPEL À TOUS LES TRAVAILLEURS DE BIBLIOTHÈQUES DU SCFP !

FAITES-VOUS ENTENDRE !

Le SCFP a mis en branle la phase 2 de son enquête nationale sur la précarité d'emploi (les emplois à temps partiel, temporaires, occasionnels et contractuels) dans le secteur bibliothécaire. Dans la phase 1, nous avons sondé les travailleurs œuvrant dans les bibliothèques publiques affiliées au SCFP de manière autonome (ayant leur propre section locale et leur propre convention collective, sans faire partie d'une section locale plus grosse).

Avec la phase 2, nous invitons les travailleurs de bibliothèques SCFP œuvrant dans les secteurs suivants à répondre au sondage en ligne :

- le secteur scolaire (écoles et conseils et commissions scolaires);
- le secteur universitaire;
- le secteur municipal;
- les réseaux provinciaux de bibliothèques;
- les bibliothèques publiques;
- les autres bibliothèques (bibliothèques spéciales).

Pourquoi menons-nous cette enquête ?

L'enquête sur l'effectif du SCFP réalisée en 2014 a révélé que c'est dans le secteur des bibliothèques publiques qu'on trouve le taux le plus élevé de postes permanents à temps partiel, soit 46 pour cent. On y a appris aussi que 70 pour cent des commis de bibliothèque travaillent à temps partiel. Devant ces résultats, les délégués du congrès national 2015 ont adopté une résolution pour mener une enquête nationale sur la précarité d'emploi chez les employés de bibliothèque SCFP.



Comment fait-on pour répondre au sondage ?

Le sondage est accessible dès maintenant au lien suivant :

<https://scfp.ca/sondage-employes-bibliotheque>

Quelle est la date limite pour répondre au sondage ?

Le sondage prend fin le dimanche 31 décembre 2017 à minuit.

Les réponses sont-elles anonymes ?

Oui. Les réponses aux questions ne serviront pas à identifier les répondants. Par anonymat, on entend que les répondants ne seront pas nommés dans l'enquête. Les données du répondant seront gardées secrètes. L'accès aux données sera limité strictement aux quelques personnes qui travaillent sur l'enquête. Les données seront analysées sous forme d'agrégats (soit en groupes). Nous ne divulguerons jamais les données brutes d'un seul individu.

PASSEZ LE MOT !

PARLEZ DU SONDAGE AUX EMPLOYÉS DE BIBLIOTHÈQUE DE VOTRE SECTION LOCALE ET PARTAGEZ LE LIEN INTERNET. LE NOMBRE DE RÉPONSES REÇUES COMPTE POUR BEAUCOUP DANS LA QUALITÉ DES INFORMATIONS RECUEILLIES.

Qui dois-je contacter si j'ai des questions ou des commentaires ?

Communiquez vos questions ou commentaires à propos du sondage à sondage-survey@scfp.ca ou au 613-237-1590 poste 108.

SCFP